

# Martillac se lance dans l'autoconsommation collective

Nicolas Laplume, [gironde@sudouest.fr](mailto:gironde@sudouest.fr)



*Au total, 84 panneaux photovoltaïques ont été installés sur le toit de l'école des Mille sources, à Martillac, en juillet dernier. N. L.*

**Martillac est devenue la première commune girondine hors métropole à utiliser l'autoconsommation collective, grâce à l'électricité produite par les panneaux solaires de l'école des Mille sources**

Pour réduire sa facture d'électricité avec la flambée des prix, la commune de Martillac s'est lancée dans un projet d'autoconsommation collective. Ce dispositif, encore peu développé, permet de partager l'électricité produite localement entre des consommateurs et des producteurs raccordés au réseau public, qu'ils soient une collectivité, un particulier ou une entreprise. Une sorte de circuit court de l'électricité.

Ici, la collectivité a fait le choix de produire de l'électricité grâce aux 84 panneaux photovoltaïques installés en juillet dernier sur l'école des Mille Sources (puissance de 36 kWh) et de relier cette production au Pôle culturel de la ville. Dès que l'école a consommé ce dont elle avait besoin, le surplus produit est utilisé par l'autre établissement. Les deux bâtiments publics sont ainsi en autoconsommation collective depuis mars, faisant de Martillac la première commune, hors métropole, à utiliser ce dispositif en Gironde.

## **Économies pour la commune**

Concrètement, comment ça marche ? Au lieu de revendre directement le surplus d'électricité produite par l'école à Enedis, comme c'est souvent le cas pour une installation individuelle, le gestionnaire du réseau va calculer le coût de ce surplus et défrayer la commune sur sa facture d'électricité du Pôle culturel.

Mais les deux bâtiments publics ne sont pas raccordés physiquement. Il s'agit plutôt d'un contrat spécifique, dans lequel Enedis se charge de l'aspect technique (raccordement, relevé des données de consommation, calcul des coûts...), ce qui permet à la collectivité de faire des économies. Tout cela est calculé grâce aux compteurs Linky, qui permettent de mesurer la consommation et la production de chaque bâtiment à la demi-heure.

Avec ses 17 classes et ses 420 élèves, l'école des Mille Sources est l'établissement public qui consomme le plus dans la commune. Le coût est estimé entre 50 000 et 55 000 euros d'électricité par an (chauffage, eau, cuisine). « Pour nous, ce mode en autoconsommation collective est plus avantageux financièrement que le dispositif de revente au gestionnaire. Et ça permet de mieux contrôler nos dépenses », explique Richard Jazé, conseiller municipal. Le gain n'a pas encore été estimé par la municipalité. Et pour Enedis ? « On ne gagne rien, à part en termes d'image », assure Rozenn Ledigabel, directrice territoriale d'Enedis en Gironde.

**Dès que l'école a consommé ce dont elle avait besoin, le surplus produit est utilisé par le Pôle culturel de la ville**

## **Les autres projets en Gironde**

Pour l'instant, le dispositif d'autoconsommation collective est encore peu utilisé. « Il n'y a que 300 installations de ce type en France, mais les collectivités nous sollicitent de plus en plus », détaille Rozenn Ledigabel. Dans le département, quatre autres lieux sont en autoproduction collective au sein de Bordeaux Métropole : le groupe scolaire Albert-Thomas avec la bibliothèque Mériadeck, les écoles du Burck et de La Glacière à Mérignac, ainsi que Gironde Habitat.

D'autres projets sont à l'étude dans les communes de Mios, Audenge et Andernos-les-Bains. Et à Martillac, la municipalité prévoit de renouveler ce dispositif pour relier la plaine des Sports avec la mairie.

Publié le 26/03/2024 – Sud-Ouest – Nicolas Laplume